



ADRIAN SARA - ERGOTHERAPEUTE

07.67.35.88.37 / saraadrianpro@gmail.com

66 rue de Romainville, 75019 Paris

SIREN : 904 830 866 - RPPS : 1000840679

ADELI : 13 94 05 765 - APE : 8590 E

Assurée GPM

DATE	LE XX/XX/2025
------	---------------

NUMERO	DEVIS N° 2025 XX XX
--------	---------------------

OBJET Prise en charge conseillée en ergothérapie

Bénéficiaire :	NOM Prénom de l'enfant
----------------	------------------------

Représentant légal :	NOM Prénom du parent
----------------------	----------------------

PRESTATIONS	PRIX UNITAIRE	QTE	TARIF
Bilan d'ergothérapie A l'école ou à domicile ou au cabinet	Entre 250, 00 € et 300, 00 €. Durée 1h30 ou 2h. + Rédaction +/- Frais de déplacement	1	250,00 à 300,00 €
Séances d'ergothérapie A l'école ou à domicile	65,00 € les 45 minutes Frais de déplacement si supérieur à 1,5 km	30 à 40 séances	
Séances d'ergothérapie A l'école ou à domicile	85,00 € l'heure (collegien, intervention en classe) Frais de déplacement si supérieur à 1,5 km	30 à 40 séances	
TOTAL T.T.C.			

Bien cordialement, Sara Adrian

Conditions générales de vente : Toute séance non annulée 48h à l'avance donnera lieu à la facturation d'une indemnité, sauf cas de force majeure. Le paiement se fait à chaque séance ou mensuellement, dans ce cas il devra avoir lieu ou plus tard à la date indiquée. Tout retard de paiement supérieur à un mois pourra donner lieu à l'application de pénalités calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal et une indemnité de 40€ pour frais de recouvrement. En cas de règlement par courrier, le cachet de la poste fera foi. L'ergothérapeute est une profession inscrite au Code de Santé Publique. Article L. 4331-1 et suivants. Profession inscrite dans 4° partie du livre III Titre 3 Chapitre L'ergothérapeute Article L 4331 & suivants du Code de la Santé Publique.